



Fédération Départementale des Chasseurs des Bouches-du-Rhône

**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE RENVOYER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION
A LA FORMATION CHASSE A L'ARC**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous nous avez contactés car vous souhaitez suivre la formation chasse à l'arc que nous dispensons et nous vous en remercions.

Vous trouverez ci-joint le dossier à compléter, et à nous retourner, daté et signé dans les meilleurs délais, accompagné des pièces suivantes :

- ❖ 1°) Une photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport, livret de famille à jour)
- ❖ 2°) Depuis l'arrêté ministériel du 18 août 2008, il est possible de se former avant d'avoir obtenu le permis de chasser. Toutefois, si vous êtes déjà détenteur du permis, merci nous en faire parvenir une photocopie recto verso
- ❖ 3°) Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur avec votre nom et votre adresse
- ❖ 4°) Un chèque bancaire ou postal d'un montant de **45,00 Euros obligatoirement libellé à l'ordre de la Fédération Départementale des Chasseurs des Bouches du Rhône**

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte et sera systématiquement retourné.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Puyricard, le 22.12. 2011
LE PRESIDENT
Jean-Marie RIMEZ

✂

**PARTIE A DECOUPER ET A RETOURNER, AVEC LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION, A LA
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES BOUCHES DU RHONE
950, Chemin de Maliverny – 13540 PUYRICARD – Tel : 04.42.92.23.68**

NOM

PRENOM

ADRESSE COMPLETE

.....

.....

N° DE TELEPHONE FIXE.....

N° DE PORTABLE..... **E.MAIL**.....

.....